EXEMPLES DE RÉUSSITE SPRINT

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES DANS LES VIGNOBLES, SAINT-EMILION, FRANCE

Le Conseil des Vins de Saint-Émilion protège l'appellation des vins de "Saint-Émilion" et fournit des conseils et des services à ses membres. Il a mis en place plusieurs initiatives pour soutenir la réduction de l'utilisation des pesticides, notamment l'adoption obligatoire d'une certification environnementale comme condition d'adhésion. D'autres projets sur la gestion des pesticides comprennent des initiatives sur la gestion naturelle des ravageurs (préservation des populations de chauves-souris dans les vignobles), une meilleure gestion des sols et des conseils techniques sur les méthodes de pulvérisation.

LE DÉFI

Les vins de Saint-Émilion sont des produits de grande renommée. Comme les autres vins de Bordeaux, ils sont particulièrement exposés au mildiou qui se développe en conditions d'humidité, entraînant des pertes de rendement. Dans la plupart des vignobles conventionnels, l'utilisation moyenne de pesticides dans les vignobles, principalement des fongicides, est nettement supérieure à la moyenne nationale pour d'autres cultures, comme celle du blé.

Pertes de rendement de 15 à 20% à Saint-Emilion en 2023 en raison d'une année humide.

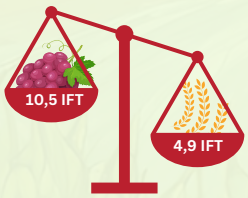

L'indice de fréquence de traitement moyen (IFT) est significativement plus élevé pour les vignes que pour le blé*

OBJECTIFS CLÉS

- Mettre en œuvre un programme environnemental holistique à destination de tous les producteurs de l'appellation Saint Émilion.
- Revaloriser l'identité des vins de Saint Émilion comme étant des produits haut de gamme, axés sur la qualité.

CONTEXTE

- Le Conseil des Vins de Saint-Émilion représente environ 900 producteurs et 7 500 ha de terres productives.
- Ils ont lancé cette initiative en 2015, dans la continuité d'une longue histoire d'actions en faveur du paysage et de l'environnement.
- L'un des facteurs moteurs était l'importance culturelle de ses vignobles et de ses châteaux, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Un autre facteur déterminant a été la demande croissante des consommateurs pour des normes environnementales plus strictes dans la production viticole.

SOLUTION RÉGLEMENTAIRE

CERTIFICATION OBLIGATOIRE

- Tous les producteurs de l'appellation Saint-Émilion sont tenus d'adopter une certification environnementale
- Les producteurs sont libres de choisir la certification à condition que :
- a) il s'agit d'une certification réglementée par l'État et
- b) elle répond à la certification biologique ou au moins à la certification environnementale HVE de niveau 2 (voir la liste complète ici).
- La clé de l'acceptabilité était la flexibilité de choix permettant de s'adapter à différentes stratégies agricoles et de commercialisation.
- Les producteurs ont cinq ans pour adopter une certification environnementale
- Ils ont été accompagnés au-travers de plus de 110 réunions pour informer et accompagner le choix et la mise en œuvre de la certification environnementale.

TENUE DE REGISTRES

- Les viticulteurs doivent enregistrer leurs applications de pesticides et calculer leur IFT
- Les données sont saisies à l'aide de l'outil numérique DEVOPP, développé dans le cadre du projet régional VitiData
- Les données fourniront des repères sur le niveau d'utilisation des pesticides dans le territoire.

ÉCHANGE DE CONNAISSANCES SOLUTIONS

- Un programme d'événements est organisé pour favoriser l'échange de connaissances et le renforcement des capacités :

- Étalonnage et utilisation des équipements de pulvérisation des pesticides
- Événements d'échange de connaissances axés sur le mildiou
- Améliorer la fertilité des sols en soutenant les diagnostics et les essais de couvertures végétales
- Cartographie des caractéristiques du paysage pour identifier les lacunes en vue d'une amélioration ciblée des corridors écologiques

SOLUTIONS DE LA RECHERCHE

- Soutenir la recherche pour augmenter les populations de chauves-souris dans les vignobles
- Développer des PPP alternatifs pour lutter contre le mildiou, comme les produits à base d'algues

- *Utilisation moyenne totale de pesticides (hors biocontrôle) à Saint-Émilion en 2021

PPP : Produits Phytopharmaceutiques

EXEMPLES DE RÉUSSITE SPRINT

PROMOTION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES DANS LES VIGNOBLES, SAINT-EMILION, FRANCE

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES

En 2023, 98 % des producteurs de Saint-Émilion ont obtenu une certification. Bien que la plupart aient commencé avec des normes moins ambitieuses, des normes plus strictes ont été adoptées au fil du temps.

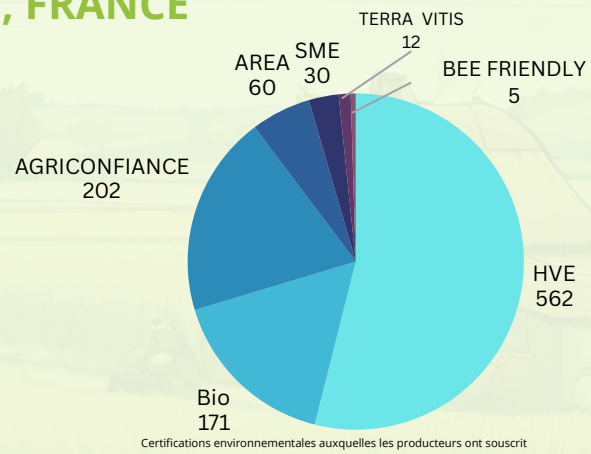

Certifications environnementales auxquelles les producteurs ont souscrit

LEÇONS ACQUISES

1. Les organisations de producteurs peuvent agir comme moteur du changement en établissant une base de référence, en soutenant l'échange d'informations et en sous-traitant des recherches et des projets pilotes pour mettre en valeur des alternatives.
2. La certification environnementale obligatoire ouvre la porte aux producteurs.
3. Il faut une approche collective suffisamment souple pour que personne ne soit exclu.
4. Mettre l'accent sur des solutions concrètes aux problèmes et aux défis identifiés par les producteurs.
5. Adoptez une approche holistique, pas seulement sur les pesticides, mais concentrez-vous sur plusieurs sujets en même temps.
6. La question de l'utilisation des pesticides ne peut être abordée indépendamment des autres questions environnementales, sociales et économiques.
7. Prévoir suffisamment de temps et de ressources humaines pour informer et accompagner les producteurs.
8. Une forte volonté politique de la part des acteurs clés en charge des organisations de producteurs est nécessaire.

« Nous devions choisir une approche qui inclurait tout le monde et qui ne provoquerait pas de querelles ni d'opposition. Cela impliquait de trouver une voie à suivre réaliste et qui recueillerait l'adhésion politique. »

TRANSFÉRABILITÉ

L'approche obligatoire et volontaire adoptée pourrait être reproduite par d'autres organisations de producteurs de vin à travers l'Europe.

L'Union de Producteurs de Saint-Emilion adopte deux types d'approches :

OBLIGATOIRE

1. **Certification environnementale**
2. **Tenue de registres sur l'utilisation des pesticides**

VOLONTAIRE - ÉCHANGE DE CONNAISSANCES

1. **Sol vivant et fertile : Couverture du sol et engrais vert**
2. **Vers moins de pesticides et plus de biocontrôle : Utilisation d'indicateurs, adoption de bonnes pratiques**
3. **Paysage dynamique et diversifié : Plantation de bordures**
4. **Qualité de l'eau : Contrôle des effluents des établissements vinicoles, bandes tampons**
5. **Changement climatique : Atténuation des dommages causés par la grêle et le gel**
6. **Les individus : La formation et le développement des compétences, l'atténuation des impacts sur le voisinage**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus sur Saint-Émilion ici : https://vins-saint-emilion.com/fr/

Cette fiche d'information a été réalisée par le Dr Jane Mills, Countryside & Community Research Institute, et Josselin Rouillard, Ecologic

Josselin Rouillard, Halima Abdessadok, Isabelle Baldi, Mathilde Bureau